

autisme  
GENÈVE

UNE PENSÉE DIFFÉRENTE



**RAPPORT  
D'ACTIVITÉS  
2015**

# TABLE DES MATIÈRES

---

**Page 3** • **MOT DE LA PRÉSIDENTE**

---

**Page 6** • **PRÉSENTATION D'AUTISME GENÈVE**

- 6 • 1. Mission
  - 6 • 2. Membres du comité
  - 7 • 3. Quelques chiffres
- 

**Page 8** • **AUTISME GENÈVE EN ACTION**

- 8 • 1. Accueil et information
- 8 • 1.1. CASA
- 8 • 1.2. Nouveau site Internet
- 9 • 2. Formation et sensibilisation
- 9 • 2.1. Cours et ateliers
- 11 • 2.2. Accompagnement individualisé à domicile (AID)
- 11 • 2.3. Groupes Fratrie
- 12 • 2.4. Groupe parents
- 13 • 2.5. Formation du personnel des Transports publics genevois
- 14 • 2.6. Création d'un film sur l'autisme
- 14 • 2.7. Matinée du 7 novembre: «*Autisme, rien sur nous sans nous!*»
- 15 • 3. Accompagnement socio-éducatif
- 15 • 3.1. Centre de loisirs
- 15 • 3.2. Groupe de compétences sociales adultes
- 16 • 3.3. Groupe de compétences sociales enfants et adolescents
- 18 • 3.4. Intégration au parascolaire en collaboration avec Cap Loisirs
- 19 • 3.5. «*Musique pour Tous*» avec le Conservatoire de Musique de Genève
- 19 • 3.6. Projet de Job coaching en collaboration avec l'association Actifs

---

Photo de couverture prise lors du voyage au Pays basque espagnol: enfant autiste en inclusion scolaire à temps plein, au bénéfice d'une accompagnante formée.

# TABLE DES MATIÈRES

## Page 21 • RELATIONS AVEC DES ENTITÉS ET DES AUTORITÉS LOCALES, ÉTRANGÈRES ET SUPRANATIONALES

- 21 • 1. Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP)
  - – office medico-pedagogique (OMP)
- 21 • 1.1. Ecole inclusive
- 21 • 1.2. Collaboration avec l'OMP sur le projet éducatif individuel (PEI)
- 22 • 1.3. Autres rencontres entre l'OMP et les associations de parents
- 22 • 1.4 Inauguration des nouveaux locaux du CIPA et du CCSA
- 23 • 2. Ville de Genève
- 23 • 3. Rencontres avec les directeurs d'institutions pour adultes
- 23 • 4. Lien avec l'association asr
- 24 • 5. FÉGAPH
- 24 • 6. Rapport d'insieme Genève sur l'inclusion
- 25 • 7. Dossier ONU
- 27 • 8. Visite à Gautena, Espagne

---

## Page 29 • STANDS ET DIVERS ÉVÈNEMENTS

### Page 30 • COMPTES DE L'ASSOCIATION

- 30 • 1. Rapport de l'Organe de Révision, DRP Fiduciaire
- 31 • 2. Bilan au 31 décembre 2014 et 2013
- 33 • 3. Comptes de profits et pertes 2014 et 2013
- 35 • 4. Annexe au compte 2015
- 36 • 5. Proposition relative à l'emploi du résultat au bilan
- 37 • 6. Liste de Donateurs

---

## Page 39 • REMERCIEMENTS À NOS PARTENAIRES

# MOT DE LA PRÉSIDENTE

La question de l'inclusion est devenue un sujet politique. C'est même un des axes prioritaires du Département de l'Instruction Publique (DIP) de Genève. Nous nous en réjouissons.

C'est un sujet toutefois qui prête à confusion et qui crée des tensions. Ce n'est pas étonnant. Il y a souvent une mauvaise compréhension du terme même d'«*inclusion*». Chaque acteur sur le terrain en ayant sa propre perception et définition. Il y a ceux qui pensent qu'elle correspond à un idéal, certains qu'elle n'est possible qu'en passant préalablement par l'étape «*intégration*», d'autres encore imaginent que le simple transfert du dispositif du spécialisé au sein de l'école ordinaire suffira et quelques personnes enfin, apparemment peu informées, croient que l'inclusion médicalisera l'école. Difficile dans ces conditions de dégager une convergence.

De cette façon, chacun se fait sa propre «*représentation*» de l'inclusion. Une représentation qui se forge au gré du crédit qu'on attribue aux personnes handicapées et de la place que la société leur accorde. Dans notre canton, les enfants à besoins spécifiques sont, dès leur plus jeune âge, séparés de leurs pairs: quelle représentation pourrions-nous donc bien en avoir, sinon celle d'enfants «*faibles*», «*déficitaires*», «*à réparer*»? D'enfants qui nécessitent d'être «*à part*» parce qu'ils sont différents et qu'il a été décidé de traiter la différence en mode séparé (pour leur bien)?

La ségrégation est historique dans notre canton. Mais elle repose sur un faux postulat, celui de croire que l'exclusion est préférable à l'union, et sur une confusion, celle d'attribuer au terme «*séparé*» le sens de «*désunir*» et non celui d'«*isoler*». N'importe quel élève, y compris un élève à besoins spécifiques a parfois besoin d'être «*isolé*» pour mieux apprendre, mais il n'a jamais besoin d'être désuni de ses pairs.

### Comment faire évoluer notre «*représentation*» des enfants à besoins spécifiques?

Peut-être faudrait-il s'interroger sur la formation pédagogique et ses filières.

## MOT DE LA PRÉSIDENTE

Les outils employés par les enseignants dits spécialisés sont en réalité très utiles pour tous les élèves. Clarifier les espaces, fournir des supports visuels, structurer les tâches, mais aussi soutenir les efforts de l'élève en mettant en place des systèmes motivationnels concrets sont des mesures simples et utiles pour quiconque. La seule différence, peut-être, c'est que pour l'élève autiste et pour tous ses camarades à besoins spécifiques, ces outils sont tout simplement incontournables. Mais au détour de cet incontournable, il y a la rencontre et le partage. N'est-ce pas là aussi le sens du métier d'enseignant: offrir des espaces d'échanges? Créer des liens, plutôt que de les défaire?

### **Pourquoi séparer des enfants lorsqu'on peut, au contraire, les faire se rencontrer? Pourquoi voir le déficit, là où il y a en réalité un potentiel?**

Peut-être faudrait-il s'interroger sur l'organisation de nos ressources humaines et logistiques. Est-il envisageable de diminuer plutôt que de penser toujours à augmenter? Pourquoi augmenter le nombre d'intervenants peu qualifiés plutôt que de diminuer le nombre d'élèves par classe? Ce moins deviendrait un plus pour tous, ne le pensez-vous pas? Est-ce que l'idée d'avoir une classe à moindre effectif avec un titulaire formé et un assistant formé paraît si insensée? Et en y réfléchissant bien, n'aurions-nous pas déjà la majorité des ressources à disposition?

### **Pourquoi séparer des enseignants tous qualifiés lorsqu'on peut au contraire les faire se rencontrer, et favoriser leur collaboration dans un même espace?**

Peut-être faudrait-il s'interroger sur les espaces eux-mêmes. Réunir, organiser des espaces de travail distincts, combiner des moments d'apprentissage isolés, plus individuels et des moments collectifs, visualiser, concrétiser... c'est tout cela que l'école inclusive favorise. N'est-elle pas tout simplement l'école des enfants? Les enfants, c'est connu, n'ont pas tous la même forme d'intelligence, ils n'apprennent pas tous de la même manière.

### **Pourquoi compartimenter, uniformiser les apprentissages alors que le développement même de l'enfant n'est que flux?**

Peut-être faudrait-il s'interroger sur le droit. Les droits fondamentaux de nos enfants d'être parmi leurs pairs et de partager avec eux les rires de l'enfance, ses questionnements et ses espoirs.

L'école inclusive ce n'est rien d'autre que tout cela: partager des savoirs, partager des espaces, alterner des apprentissages collectifs et individuels, adapter les ressources pédagogiques, respecter le droit de l'enfant d'être reconnu dans son intelligence. Cette école-là nous donne une magnifique opportunité de faire évoluer nos «représentations» du handicap.

Aujourd'hui nos enfants, de fait, sont exclus de la société, parce que physiquement placés dans des lieux de vie, lieux de travail, lieux de loisirs séparés des autres, des autres définis «normaux». Normaux? Genève a créé une économie (onéreuse) parallèle, celle des handicapés. Un choix qui aujourd'hui est pointé du doigt par des instances internationales de la défense des droits humains. Mettre le droit au centre de tous les dispositifs, qu'ils soient politiques, économiques ou sociétaux: voilà ce à quoi nous invite la mise en place de l'école inclusive de demain. C'est le message que le DIP a livré lors de la journée qu'il a consacrée, en novembre 2015, à l'école inclusive. Une révolution inéluctable est en marche, une révolution aussi importante que celle qui a amené le droit à la liberté d'expression, le droit de se réunir, le droit à l'égalité des races... C'est une belle révolution et, à terme, j'en suis sûre, rien ne nous semblera plus absurde, comme il nous semblerait absurde aujourd'hui de défendre l'apartheid, qu'on ait pu croire que la séparation était préférable à l'union, que la création d'une «société» parallèle, identifiée par le label «besoins spécifiques», était plus appréciable que l'union. C'est le droit et le droit seul qui a mis fin à ce que nous percevons aujourd'hui comme des absurdités. Alors, nous avons le droit, je pense, de rêver en ce qui concerne l'avenir de nos enfants...

L'école inclusive est une école qui épouse le mouvement. Epouser le mouvement est le meilleur moyen de le conserver. Et le mouvement, c'est la vie.

Marie-Jeanne Accietto

# PRÉSENTATION D'AUTISME GENÈVE

## 1. Mission

Autisme Genève est une association sans but lucratif, fondée à Genève en décembre 2007 sous l'impulsion de parents dont les enfants sont porteurs d'autisme, du syndrome d'Asperger, ou de tout autre trouble du spectre de l'autisme (TSA). Elle réunit également des professionnels concernés par cette problématique. Elle est une antenne locale de l'association autisme suisse romande (asr).

### L'association Autisme Genève a pour objectifs principaux de:

- Défendre les droits des personnes avec un TSA et ceux de leurs familles.
- Être à l'écoute des parents et les renseigner sur les TSA.
- Informer les parents des structures d'accueil existantes.
- Organiser régulièrement des rencontres entre parents et professionnels.
- Faire reconnaître la spécificité des TSA et promouvoir des mesures éducatives adaptées aux personnes avec un TSA.
- Favoriser les aménagements scolaires ou professionnels nécessaires à l'inclusion des personnes avec un TSA dans la société.

## 2. Membres du comité

**Présidente:** Marie-Jeanne Accietto, *parent*  
**Secrétaire:** Yvette Barman, *parent*  
**Webmaster:** Filippo Passardi, *parent*  
**Membres conseils:** Brigitte Cartier-Nelles, *psychologue*  
Julia Erskine Poget, *psychologue*  
Pascal Estivalis, *parent*  
Sandro Mazzeo, *parent*  
Gloria Moreno-Fontes Chammartin, *parent*  
Catherine Pouget, *parent*

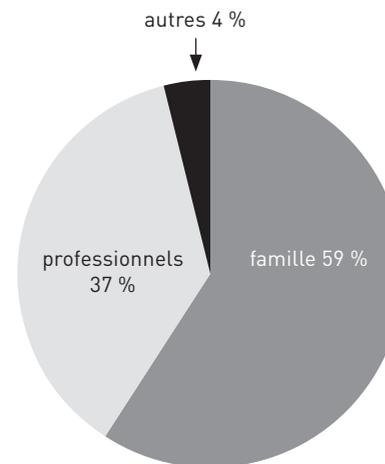
### HORS COMITÉ

**Comptable:** Béatrice Cazorla

## 3. Quelques chiffres

Le nombre des membres continue d'augmenter et Autisme Genève compte 352 membres au 31 décembre 2015 : 213 familles, 125 professionnels et 14 autres.

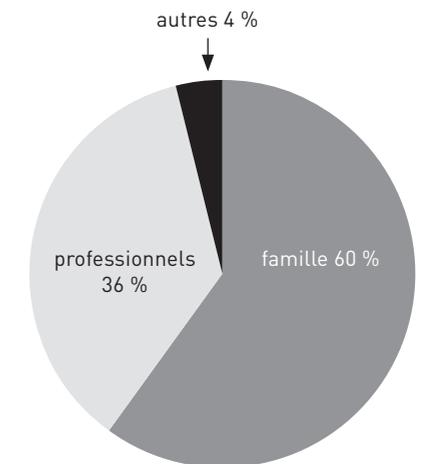
### 2014: 307 membres



### En 2014:

182 familles  
114 professionnels  
11 autres

### 2015: 352 membres



### En 2015:

213 familles  
125 professionnels  
14 autres

# AUTISME GENÈVE EN ACTION

## 1. Accueil et information

---

### 1.1. CASA

Le CASA (Centre d'accueil et de soutien en autisme) continue à accueillir parents et professionnels, sur rendez-vous, le mercredi après-midi et le soir. Les sessions durent entre une et trois heures. Le CASA s'occupe de la défense de dossiers parents et de l'accompagnement des parents aux rendez-vous dans les institutions lorsqu'il y a un différend. Il se charge d'informer les parents sur leurs droits et de rédiger lorsque nécessaire des lettres de soutien à leurs demandes. Par ailleurs, il répond aux nombreuses sollicitations par téléphone et email.

#### En 2015 il y a eu 126 rencontres:

- 62 rencontres avec des familles (dont 5 défenses de dossier)
- 57 rencontres avec des professionnels
- 7 rencontres avec des personnes autistes

**Donateurs:** Fondation Alfred et Eugénie Baur, Fédération des entreprises genevoises, Fondation Lord Michelham of Hellingly, Fondation Ernst Göhner, Temasek Club (Singapour), W & Cie SA.

### 1.2. Nouveau site Internet

La Fondation Gloriamundi nous a permis de remodeler le site web de l'association de manière à le rendre plus moderne et en phase avec les standards graphiques actuels. La nouvelle interface permet en particulier de s'adapter à tout format d'écran, de l'ordinateur de bureau à la tablette ou au «*smartphone*», en modifiant la disposition du texte de manière dynamique.

La refonte du site a aussi été l'occasion de mettre en avant nos projets (aboutis ou en cours) de manière plus claire en une seule rubrique appelée «*nos actions*» (nos colloques, nos services, nos cours), séparée de

«*autisme*» (notions sur le diagnostic et la prise en charge), «*association*» (statuts, inscriptions), et «*médias*». La dernière rubrique «*contact*» facilite aussi la manière d'entrer en relation avec notre association, en évitant de devoir chercher une adresse email ou un numéro de téléphone.

Cette nouvelle interface comprend de très nombreuses possibilités supplémentaires, techniques ou graphiques, qui nous permettront de faire évoluer encore notre site par de nouvelles fonctionnalités tout au long de 2016.

Nous avons également créé une chaîne You Tube pour tous les films qui sont visibles sur notre site, à laquelle vous pouvez vous abonner gratuitement à tout moment sur: <https://www.youtube.com/user/TEDautismeGE>

**Donateur:** Fondation Gloriamundi

## 2. Formation et sensibilisation

---

### 2.1. Cours et ateliers

Les rencontres du lundi soir, une fois par mois, autour d'une problématique en lien avec les troubles du spectre de l'autisme, se sont poursuivies durant l'année 2015.

En moyenne, une cinquantaine de professionnels et de parents fréquentent ces rendez-vous, qui outre le fait de toujours apprendre plus sur l'autisme et le quotidien des personnes et des familles concernées, permettent un échange approfondi avec les conférenciers, ainsi qu'entre parents et professionnels.

Les sujets traités en 2015 concernaient durant le premier semestre le fonctionnement d'une CLIS pour enfants avec TSA, la contribution

d'assistance, l'organisation du quotidien dans la famille, le syndrome d'Asperger, et les intérêts restreints et les stéréotypies.

Durant l'automne les thèmes abordés traitaient des connaissances actuelles sur les premiers signes de trouble chez l'enfant avec un TSA, des connaissances médicales récentes, ainsi que du développement des compétences sociales chez les jeunes enfants.

**En 2015, il y a eu trois ateliers, avec pour objectifs d'approfondir une thématique et d'établir des liens entre théorie et pratique de manière très concrète:**

- Le cours sur les gestes et attitudes adaptés face à des comportements auto- ou hétéro-agressifs a été suivi d'un atelier de mise en pratique en janvier 2015.
- Découvrir davantage la pensée des personnes avec un syndrome d'Asperger a été possible lors d'un atelier s'adressant directement aux familles et aux professionnels.
- L'année s'est terminée avec un atelier concernant le développement de l'autonomie et la gestion du quotidien au sein de la famille: cet atelier a permis de réfléchir à des situations très concrètes et de créer des supports visuels.

Ces ateliers ont été fréquentés par une quinzaine de personnes en moyenne.

Merci à la Ville de Genève pour la mise à disposition gratuite d'une salle pour les cours mensuels du lundi soir.

**Donateurs:** Commune d'Anières, Commune d'Avusy, Commune de Bardonnex, Commune de Collonge-Bellerive, Commune de Choulex, Commune de Meinier, Commune de Puplinge, Commune de Russin, Ville de Carouge, Ville de Lancy, Ville de Meyrin, YBA Foundation.

## 2.2. Accompagnement individualisé à domicile (AID)

En 2015, pour des raisons pratiques, le recrutement des nouveaux accompagnants s'est opéré uniquement au sein de la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation et de la Haute école du travail social. Les stages en Sciences de l'éducation ont été maintenus et ceux en Psychologie momentanément suspendus.

- Le pool des accompagnants a été mis à jour et se compose fin 2015 de 27 personnes, dont 6 arrivées en cours d'année.
- Huit des 16 demandes de familles pour un accompagnant rémunéré ont pu être satisfaites. Seules 3 des 12 demandes pour un stagiaire ont abouti.
- La formation de 12 heures, ouverte à d'autres partenaires (dont les parents), a été bien suivie: 66 attestations ont été délivrées, pour un total de 88 participants.

Une collaboration entre la Fondation Cap Loisirs et l'AID a permis de familiariser 5 étudiantes à l'accompagnement. Merci à Cap Loisirs! En 2015, l'AID a aussi: rencontré la Fondation Coup d'Pouce, intéressée à connaître notre service; mené une séance d'intervision; envoyé un questionnaire de satisfaction aux accompagnants.

## 2.3. Groupes Fratrie

Ces groupes de soutien pour les frères et sœurs d'enfants autistes sont animés par quatre intervenants et se sont réunis quatre fois en 2015.

Les groupes «*petits*» (6-8 ans) ont souvent été divisés par âge, pour pouvoir gérer l'«*enthousiasme*» des enfants et la différence de maturité dans l'abord de l'autisme de leur frère/sœur. Les plus grands (9-11 ans) ont continué leur projet vidéo amateur, réalisant presque seuls leur thème, qu'ils ont montré ensuite avec fierté aux petits qui s'expriment plus par des dessins/images ou par courtes vidéos.

On voit réellement des amitiés naître dans ces groupes, où les enfants attendent maintenant avec impatience tel/le copain/copine. Les intervenants peuvent se mettre en retrait lors du goûter par exemple, et laisser les enfants interagir entre eux. Avec un peu de chance ces amitiés pourront se poursuivre en dehors du groupe fratrie...

Le groupe «*ado*» s'est un peu essoufflé, avec très peu de participants cette année. D'où une réflexion de la part des intervenants, et la décision de tenter pour l'année scolaire 2015-2016 de placer tous les groupes sur le samedi matin, en les séparant par classe d'âge (6-8 ans / 9-11 ans / 12-17 ans), et en gardant une partie commune où les uns expliquent aux autres ce qu'ils ont fait, ou bien s'expriment selon les idées spontanées du jour.

Le premier test a été très concluant. Les 9-11 ans ont montré leur vidéo et les ados ont inventé un jeu sur l'autisme auquel les petits ont joué avec sérieux et maturité. Ils se sont amusés tout en apprenant et en découvrant que chacun ne vit pas forcément la même chose à la maison. A espérer que cela entraînera plus de participants chez les ados...!

**Donateur:** Fondation de bienfaisance de la banque Pictet

## 2.4. Groupe parents

Ce groupe est destiné aux parents d'enfants et adultes avec un TSA. Nous avons prévu initialement deux groupes distincts selon la sévérité du TSA mais il s'est avéré que cette distinction n'était pas pertinente: les stress et les difficultés sont bien entendu différents pour chacun des parents, avec des besoins différents pour leurs enfants, mais la vulnérabilité, les ressentis, les émotions sont assez proches dans les familles. L'expérience des uns, parents d'adultes, était très riche aussi pour des jeunes parents. De plus très peu de familles de personnes avec TSA sévères se sont inscrites.

Une petite dizaine de familles sont venues partiellement aux sessions,

quatre sont restées très fidèles et régulières. Le groupe propose un accueil chaleureux, empathique et authentique et s'inscrit dans une interaction collaborative.

Au début nous avons eu des échanges entre familles qui exprimaient chacune leurs difficultés, leurs vécus, leurs façons de s'adapter et de réagir aux situations très spécifiques que provoquent les TSA dans une famille.

De là nous avons présenté et entraîné des outils de gestion de stress pour apporter une aide au quotidien. En effet, plus nous sommes calmes, plus nous augmentons notre vigilance, plus nous accédons à nos sentiments, moins notre réaction est impulsive et émotionnelle. L'apport des connaissances sur le fonctionnement cognitif et émotionnel permet de comprendre ses réactions et de savoir comment être acteur pour acquérir des comportements moins coûteux.

Les groupes ont été aussi l'occasion d'une guidance psycho-éducative et source de connaissance sur le fonctionnement neuropsychologique particulier des personnes autistes. Comprendre des comportements atypiques permet d'apprendre à agir et réagir avec moins d'émotionnel.

Ces groupes sont extrêmement riches, tant pour les parents que pour les intervenants. Les familles régulières ont même organisé une continuité sans nous, ce qui est une belle réussite.

## 2.5. Formation du personnel des Transports publics genevois (TPG)

Les personnes autistes sont parfois confrontées à des difficultés lorsqu'elles empruntent les transports publics. Autisme Genève a donc contacté la direction des TPG en proposant une formation de sensibilisation à l'attention de leur personnel. La formation a eu lieu en présence des chefs de groupes des TPG, chauffeurs et contrôleurs. La présentation a été suivie avec attention et s'est conclue par une demi-heure d'échange où les participants ont pu poser leurs questions à la formatrice.

Les solutions proposées dans l'approche des personnes autistes ont été bien appréciées. La direction du personnel roulant a décidé par la suite qu'une information concernant le handicap serait incluse dans la formation du personnel.

## 2.6. Création d'un film sur l'autisme

Autisme Genève a mandaté les studios Ex&Co de la Fondation Clair Bois pour la réalisation d'un film sur l'autisme vu par des autistes. Le principe était que tous les intervenants du film soient des personnes autistes, y compris les intervieweurs. Plusieurs personnes et familles ont répondu à l'appel et cela a abouti à un film original et riche de témoignages de personnes autistes de différents âges. Visible sur le site d'Autisme Genève, le film «*Autisme: rien sur nous sans nous!*» a été présenté pour la première fois lors d'une matinée inédite consacrée au thème de l'autodétermination et animée par des personnes autistes.

## 2.7. Matinée du 7 novembre: «*Autisme, rien sur nous sans nous!*»

Dans la perspective de présenter le film «*Autisme, rien sur nous sans nous!*» une matinée consacrée aux thèmes de l'autodétermination et de l'autoreprésentation des personnes autistes a eu lieu le 7 novembre. Cette matinée avait pour objectif de sensibiliser le public au droit fondamental de chacun de décider de sa vie et de s'exprimer en son nom propre.

Outre le film, l'évènement s'est articulé autour d'une conférence donnée par une personne Asperger et d'un débat réunissant des personnes autistes militant dans le domaine du «*self-advocacy*», invitées par l'un des animateurs lui-même très engagé dans ce domaine (les animateurs du débat étaient également les intervieweurs du film).

**Donateurs pour le film et la matinée:** Fondation Meyrinoise du Casino, Loterie Romande, Pour-cent culturel Migros.

## 3. Accompagnement socio-éducatif

### 3.1. Centre de loisirs

Suite à un sondage auprès des usagers, le centre de loisirs pour enfants s'est transformé en centre de loisirs pour adolescents. Ainsi, depuis octobre 2015, le centre de loisirs d'Autisme Genève accueille cinq adolescents de 12 à 18 ans afin de répondre aux besoins d'activités de loisirs peu développées pour cette tranche d'âge. Le centre de loisirs a lieu un samedi par mois de 11h à 15h dans des locaux à Genthod mis à disposition gracieusement par la commune. Nous bénéficions d'un grand espace d'activité et d'une salle de gymnastique. Les adolescents sont accompagnés par des bénévoles ayant tous suivis une formation en autisme et supervisés sur place par une éducatrice sociale. L'accompagnement est individualisé selon les intérêts des adolescents: préparation du repas, activités créatrices, gymnastique, activités extérieures.

**Donateurs:** Labor et Perfectio, le personnel de Covance, l'Union Bancaire Privée et la commune de Genthod pour la mise à disposition d'un local et d'une salle de gymnastique.

### 3.2. Groupe de compétences sociales adultes

Ce groupe existe maintenant depuis 2010 et permet à de jeunes adultes Asperger de mieux comprendre et appliquer les codes sociaux relatifs aux interactions entre les personnes. Cette année, il a réuni 7 jeunes hommes de 19 à 24 ans une fois par semaine.

Tous les thèmes abordés durant les rencontres avaient en commun un lien avec l'autonomie. Les participants à ce groupe arrivent effectivement à une période de leur vie où des aspects tels que leur avenir scolaire et/ou professionnel, ainsi que leur vie privée deviennent primordiaux.

# AUTISME GENÈVE EN ACTION

L'autonomie a donc été abordée et travaillée à travers des exercices, jeux de rôles et discussions. Comme les années précédentes, les co-animatrices ont été supervisées par une neuropsychologue afin d'apporter les meilleures stratégies possibles aux jeunes du groupe.

À la rentrée 2015, la formule du groupe a changé afin de répondre de manière plus spécifique aux besoins de chacun des jeunes qui diffèrent selon leurs parcours de vie. Ainsi, ces derniers bénéficient de rencontres en individuel pour travailler des objectifs ciblés avec une animatrice et des rencontres ont lieu une fois par mois avec tout le groupe pour un échange d'expériences.

### 3.3. Groupe de compétences sociales enfants et adolescents

Les groupes de compétences sociales pour enfants ont vu le jour en 2011 afin de soutenir l'apprentissage d'habiletés sociales chez les enfants autistes et ont connu un développement continu:

2011	2012	2013	2014	2015
1 groupe	3 groupes	5 groupes	8 groupes	10 groupes

Ces groupes ont pour objectif non seulement d'enseigner de nouvelles habiletés sociales à nos jeunes, mais aussi de leur permettre de se sentir faire partie d'un groupe de copains. Ce sentiment d'appartenance et d'amitié à une influence directe sur l'estime de soi de nos jeunes et de leurs familles, selon les témoignages que nous entendons fréquemment.

Ces groupes répondent à un réel besoin dans la population genevoise. Il y a en effet actuellement dix groupes, ce qui représente 44 enfants avec un TSA, qui bénéficient de ce service.

En outre, dix enfants sont sur liste d'attente au mois de décembre 2015.

Population	Age	Fréquence	Nombre de participants
Groupe Enfants TSA	5-7 ans	1h/semaine	4 participants
Groupe Enfants Asperger 1	6-8 ans	1h/2 semaines	5 participants
Groupe Enfants Asperger 2	8-10 ans	2h/2 semaines	5 participants
Groupe Enfants Asperger 3	10-12 ans	2h/2 semaines	5 participants
Groupe Enfants Asperger 4	10-12 ans	2h/2 semaines	5 participants
Groupe Adolescents Asperger 1	12-15 ans	2h/2 semaines	4 participants
Groupe Adolescents Asperger 2	14-16 ans	2h/2 semaines	4 participants
Groupe Adolescents TSA 1	13-16 ans	1h/semaine	5 participants
Groupe Adolescents TSA 2	13-16 ans	1h/semaine	3 participants
Groupe Intensifs	8-12 ans	3 blocs de 6 sessions hebdomadaires	4 participants
			<b>Total: 44</b>

Chaque groupe est animé par deux animateurs et supervisé régulièrement par un superviseur. Les groupes ont leur propre fonctionnement (la durée, la fréquence et le nombre de sorties varient) qui évolue en fonction de leurs objectifs.

Le lien avec les parents continue d'être assuré par des réunions et des comptes rendus écrits hebdomadaires.

Le projet à court terme est de maintenir ces groupes qui répondent à une demande évidente de nos jeunes et de leurs familles. A moyen terme, nous souhaitons implémenter ces groupes de compétences sociales dans les écoles, en formant et en supervisant les équipes sur place. A long terme, nous souhaitons que ces groupes de compétences sociales fassent partie du programme scolaire de nos enfants, et que le rôle de l'association soit de fournir aux jeunes avec un TSA une possibilité de se retrouver entre amis (d'où le terme de «groupe de copains» choisis par la plupart de nos jeunes) en dehors de l'école.

**Donateurs:** Covance, Fondation Gandur pour la Jeunesse, Union des Cœurs.



### 3.4. Intégration au parascolaire en collaboration avec Cap Loisirs

Le projet d'intégration en milieu parascolaire pour enfants avec autisme s'est poursuivi en 2015. Il concerne six enfants avec autisme qui sont accompagnés dans des activités de loisirs par des moniteurs de Cap Loisirs. Les moniteurs engagés dans ce projet ont participé à la formation théorique organisée par Autisme Genève en 2013 et ont été supervisés in situ par des psychologues spécialisés en autisme.

Le projet arrivant à terme en juin 2016, une lettre commune signée par Cap Loisirs, Autisme Genève et la FéGAPH a été adressée au DIP, demandant une subvention pour le secteur intégration de Cap Loisirs, pour assurer la continuation de l'inclusion d'enfants autistes au parascolaire.

**Donateurs:** Fondation de bienfaisance de la banque Pictet, Fondation Dora, Fondation Johann et Luzia Grässli, Fondation privée genevoise, Services industriels de Genève.

### 3.5. «Musique pour Tous» avec le Conservatoire de Musique de Genève

L'enseignement de la musique aux enfants avec un TSA, intégré au projet Musique pour tous du Conservatoire de Musique de Genève (CMG) et mené en collaboration avec l'Office médico-pédagogique (OMP) et Autisme Genève, a débuté à l'automne 2014. Son financement est assuré pour une période de trois ans.

Les cours de musique hebdomadaires, d'une durée de 30 minutes par enfant, se déroulent au sein même de deux institutions du pôle autisme de l'OMP. Les enseignants de musique sont soutenus par les équipes éducatives des deux institutions et une psychologue spécialisée en autisme.

Trois enfants suivent un cours de clarinette et trois un cours de piano. Cinq de ces enfants ont déjà suivi les cours en 2014-2015. Une pratique quotidienne de l'instrument au sein de l'établissement, inscrite dans le programme éducatif de l'enfant, est prévue dès janvier 2016.

Ce projet, qui ouvre les enfants à un autre univers, est maintenant bien lancé.

**Donateurs:** Fondation privée genevoise, Fondation Teamco Suisse, Fondation Alta Mane.



### 3.6. Projet de Job coaching en collaboration avec l'association Actifs

L'accompagnement professionnel ou «*Job Coaching*» est essentiel pour permettre aux personnes autistes d'accéder au milieu professionnel ordinaire et de garder leur emploi.

Autisme Genève et l'association Actifs, qui a pour but de promouvoir l'intégration professionnelle en milieu ordinaire de personnes adultes

## AUTISME GENÈVE EN ACTION

en situation de handicap, ainsi que leur formation continue, collaborent actuellement sur un projet de Job Coaching pour les personnes autistes. Des rencontres ont eu lieu tout au long de l'année.

### Le projet vise:

- le placement et l'accompagnement en milieu de travail ordinaire de 2 personnes avec un TSA (5 personnes à l'issue des 3 ans du projet)
- le soutien et la formation de 5 professionnels au coaching en intégration professionnelle, spécifique aux personnes autistes
- la mise en place d'un cours d'apprentissage des compétences sociales destiné aux personnes avec un TSA (5 à 6 personnes).

Le lancement du projet est prévu pour septembre 2016.

## RELATIONS

### AVEC DES ENTITÉS ET DES AUTORITÉS LOCALES, ÉTRANGÈRES ET SUPRANATIONALES

#### 1. Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP) – Office médico-pédagogique (OMP)

##### 1.1 Ecole inclusive

Des rencontres et échanges de courrier ont eu lieu avec le DIP sur la question du droit des élèves autistes d'être inclus en classe ordinaire, selon les recommandations que la Suisse a reçues de l'ONU en février 2015. Nous avons suggéré au DIP de faire appel à un expert du Comité des droits de l'enfant et à des spécialistes en autisme pour la mise en place du plan de l'école inclusive. Nous avons demandé à recevoir des chiffres concernant l'état de la scolarité des élèves autistes, ce qui n'a pas été possible, le DIP n'ayant pas ces données. Nous avons également demandé que des mesures soient prises pour certifier le cursus scolaire de tous les élèves, y compris ceux de l'enseignement spécialisé (à ce jour les élèves rattachés à l'enseignement spécialisé, même à temps partiel, n'ont aucune reconnaissance officielle de leurs acquis).

##### 1.2 Collaboration avec l'OMP sur le projet éducatif individuel (PEI)

Les travaux menés en collaboration avec l'OMP, les associations de parents et des représentants de l'enseignement ordinaire, ont abouti à l'établissement d'un document uniformisé pour le PEI, qui est utilisé depuis la rentrée 2015 dans une phase pilote dans quelques institutions de l'OMP. Pour l'instant, les retours que nous avons des familles ne sont pas satisfaisants, notamment en ce qui concerne les délais (PEI reçus en novembre) et la mise en place d'objectifs. L'introduction du PEI est une étape très importante dans l'amélioration de l'accompagnement des élèves avec TSA, mais elle demande aux équipes de travailler différemment et devrait être accompagnée d'une formation et d'une supervision sur le terrain donnée par des spécialistes de l'autisme.

# RELATIONS

## AVEC DES ENTITÉS ET DES AUTORITÉS LOCALES, ÉTRANGÈRES ET SUPRANATIONALES

### 1.3 Autres rencontres entre l'OMP et les associations de parents

L'OMP a proposé l'établissement d'une convention de collaboration réglant l'accompagnement des parents aux réunions avec l'OMP par des représentants des associations de parents (AGEPES, Cerebral Genève, Insieme Genève et Autisme Genève). Les associations ont refusé cette convention, jugeant qu'elle limitait inutilement leur action.

Le 14 avril l'OMP a organisé une rencontre entre les associations de parents et les directeurs d'établissements spécialisés, dans le but de faire connaître les associations aux CMP et de faciliter ainsi la transmission des informations aux parents.

D'autres rencontres ont eu lieu durant l'année à propos de la formation du personnel, des traitements logopédiques et des nouveautés de la rentrée 2015.

### 1.4 Inauguration des nouveaux locaux du CIPA<sup>1</sup> et du CCSA<sup>2</sup>

Le 26 mars Autisme Genève était invitée à l'inauguration du nouveau siège de la Fondation Pôle Autisme au 5 rue des Glacis-de-Rive, où sont situés les locaux du CCSA et du CIPA 2.

L'effectif du CCSA s'est agrandi pour faire face aux nombreuses demandes, et le CIPA compte deux établissements à fin 2015, accueillant un total de 12 enfants.

Bien que cela ne soit pas encore suffisant (il faudrait 60 places au CIPA pour le seul canton de Genève), nous ne pouvons que nous réjouir de cette avancée.

1. Centre d'intervention précoce en autisme

2. Centre de consultation spécialisée en autisme

## 2. Ville de Genève

Dans le cadre d'une demande de subvention, Autisme Genève a rencontré le 21 mai des représentants de la Ville de Genève. Ceux-ci, bien que favorables à notre action, nous ont informés qu'il était peu probable que la Ville nous subventionne, estimant que c'était plutôt du ressort du Canton. En effet, notre demande, transmise à la hiérarchie, a été refusée.

## 3. Rencontres avec les directeurs d'institutions pour adultes

En vue de son colloque 2016 qui aura pour thème les lieux de vie des personnes autistes à l'âge adulte, Autisme Genève a contacté les différents établissements concernés et a rencontré les directeurs des Etablissements publics pour l'intégration (EPI), d'Aigues-Vertes, ainsi que de l'Unité psychiatrique du développement mental. Nous leur avons fait part de notre inquiétude concernant la situation critique de l'hébergement des adultes autistes caractérisé par un manque de places et des structures souvent peu adaptées aux besoins et capacités des personnes. Une formation spécifique à l'autisme, avec la possibilité d'une supervision sur le terrain par des personnes spécialisées, reste nécessaire, ainsi que la création de petites structures adaptées aux personnes autistes. Par ailleurs, le développement du «*home-coaching*» pourrait ouvrir l'accès à une vie plus autonome pour beaucoup de personnes autistes, libérant ainsi des places en foyer.

## 4. Lien avec l'association asr

Différentes thématiques ont été portées par les deux associations en 2015, dont en priorité le rapport de l'ONU sollicité par Autisme Genève à propos des *Recommandations du Comité des droits de l'enfant, concernant les*

# RELATIONS

## AVEC DES ENTITÉS ET DES AUTORITÉS LOCALES, ÉTRANGÈRES ET SUPRANATIONALES

*enfants avec handicap* et le combat contre le *packing* en Suisse Romande. Un chantier qui a émergé de manière plus pressante en 2015 concerne le *job-coaching* pour les jeunes adultes avec TSA, et il est devenu une priorité pour les deux associations.

Par ailleurs les activités d'organisation de sessions de sensibilisation et de formations en collaboration entre les deux associations continuent. Et toutes les deux sont partenaires et soutiennent le deuxième *Certificate of Advanced Studies en Autisme* (après celui de Fribourg) qui s'ouvrira à Genève à l'automne 2016.

### 5. FéGAPH

Autisme Genève a participé aux séances mensuelles de la FéGAPH (Fédération genevoise des associations de personnes handicapées et de leurs proches) organisées en 2015. L'école inclusive a figuré parmi les sujets importants traités, ainsi que d'autres points en lien avec les droits des personnes en situation de handicap, tels que l'accessibilité du Grand Conseil et des taxis genevois.

### 6. Rapport d'insieme Genève sur l'inclusion

Le mardi 8 décembre Autisme Genève a assisté à la soirée de présentation du rapport «*l'intégration scolaire à Genève aujourd'hui: constats et propositions*» réalisé par l'association *insieme* Genève suite à une enquête menée auprès de 26 familles. Le rapport constate un manque d'accès à l'inclusion scolaire pour les élèves avec une déficience intellectuelle et émet des recommandations pour améliorer cette situation.

### 7. Dossier ONU

En mai 2014 Autisme Genève a interpellé, via un «*rapport alternatif*», le Comité des Droits de l'Enfant (CDE) de l'Organisation des Nations Unies (ONU) afin de lui signaler des faits et des situations vécus par les enfants et adolescents autistes à Genève, contrevenant directement à la Convention relative aux droits de l'enfant.

Le 14 janvier 2015 Autisme Genève a tenu une conférence de presse au Club Suisse de la Presse, présentant ce rapport qui fait état notamment de l'absence d'une éducation adaptée pour les enfants autistes, de la discrimination sociale menée à leur égard et de la pratique du «*packing*»<sup>3</sup>. Invité par Autisme Genève, le Président de la FéGAPH s'est également exprimé lors de cette conférence.

Le 21 et 22 janvier Autisme Genève a assisté aux sessions de présentation des rapports de la Suisse à l'ONU. La délégation Suisse était composée essentiellement de personnel de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) et leurs réponses ont été peu satisfaisantes, les membres de la délégation ne semblant pas avoir une connaissance suffisante des besoins des enfants autistes et de la situation au niveau cantonal. Par ailleurs, il n'y avait pas de représentant du canton de Genève, bien que celui-ci ait été spécifiquement mentionné par le Comité des droits de l'enfant dans ses questions à la Suisse.

Le 26 février le Comité des droits de l'enfant (CDE) a publié ses recommandations à la Suisse, dont voici un extrait concernant spécifiquement les enfants autistes:

-----  
3. Traitement qui consiste à envelopper complètement une personne dans des draps humides et froids, ne lui laissant que le visage découvert, de manière à ce qu'elle ne puisse pas se dégager seule.

# RELATIONS

## AVEC DES ENTITÉS ET DES AUTORITÉS LOCALES, ÉTRANGÈRES ET SUPRANATIONALES

« ... le Comité demande instamment à l'État partie d'adopter une approche du handicap fondée sur les droits de l'homme et lui recommande en particulier:

...  
e) De répondre aux besoins spécifiques des enfants atteints de troubles du spectre autistique dans tous les cantons et, en particulier, de veiller à ce qu'ils soient pleinement intégrés dans tous les domaines de la vie sociale, y compris les activités récréatives et culturelles, de faire en sorte que la priorité soit donnée à une éducation inclusive adaptée à leurs besoins et non à une éducation ou à des services de garde spécialisés, de mettre en place des mécanismes de détection précoce, d'assurer la formation adéquate des professionnels et de veiller à ce que ces enfants bénéficient effectivement de programmes de développement précoce fondés sur des connaissances scientifiques;

f) D'interdire dans la loi la pratique du «packing» sur les enfants et de prendre les mesures nécessaires pour que les enfants atteints de troubles du spectre autistique soient traités avec dignité et respect et bénéficient d'une véritable protection;»

Le CDE demande également à la Suisse d'établir des statistiques sur la situation de tous les enfants handicapés et de prendre les mesures nécessaires afin d'éviter le placement d'enfants handicapés dans des services psychiatriques.

Suite à la publication de ces recommandations, Autisme Genève a envoyé des courriers aux autorités cantonales (DIP, Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé - DEAS) et fédérales (Conseil fédéral et OFAS) en demandant quelles étaient les démarches envisagées pour la mise en place de ces recommandations, notamment l'intervention précoce intensive, l'inclusion scolaire et l'interdiction du «packing».

Les autorités cantonales ont ouvert une enquête au sein de leurs institutions sur la pratique du «packing». Le DIP nous a assuré que cette pratique n'existe pas dans ses institutions. Le DEAS nous a informés que le «packing» était pratiqué à la Fondation Ensemble et à la Fondation Clair Bois, mais que selon

les informations reçues de la direction des HUG il n'aurait plus cours depuis longtemps dans les établissements du Service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent (SPEA), ce qui est en contradiction avec un témoignage que nous avons reçu.

Le 20 avril Autisme Genève a été auditionnée par le Comité des Droits de l'Homme du Grand Conseil au sujet de la pratique du «packing», à l'instar d'autres associations et organismes. A notre connaissance, un rapport officiel sur cette pratique dans notre canton n'a pas été établi à ce jour et son interdiction formelle n'a pas encore été décidée.

## 8. Visite à GAUTENA, Espagne

En octobre une délégation d'Autisme Genève<sup>4</sup>, accompagnée par le Président de la FÉGAPH, s'est rendue à San Sebastian, au Pays basque espagnol, afin de visiter le modèle d'inclusion scolaire pour les enfants autistes mis en place par le gouvernement basque en collaboration avec l'Association de Parents d'Enfants avec Autisme de la Province de Gipuzkoa (GAUTENA)<sup>5</sup>.

### Les objectifs de cette visite étaient:

- Comprendre l'origine et le fonctionnement du programme d'inclusion pour les personnes autistes, en rencontrant des responsables de GAUTENA ainsi que des représentants du Département de l'éducation du Pays basque.
- Observer les moyens mis en place pour l'inclusion des élèves autistes en visitant des classes dans des établissements scolaires de degrés différents.

4. Les membres de la délégation ont fait le voyage à leurs frais.

5. [www.GAUTENA.org](http://www.GAUTENA.org)

## RELATIONS

AVEC DES ENTITÉS ET DES AUTORITÉS LOCALES,  
ÉTRANGÈRES ET SUPRANATIONALES

- Visiter un lieu de vie et un lieu de travail pour adultes autistes ayant besoin d'un soutien important (en vue de la préparation du colloque de 2016 qui portera sur les lieux de vie des personnes autistes).

Lors de cette visite nous avons pu constater que l'offre de soutien aux personnes avec un TSA au Pays basque est vaste et concerne autant l'inclusion à l'école, que dans les loisirs et le milieu professionnel. A l'école primaire, 88% des enfants avec un TSA sont en inclusion en classe ordinaire à temps plein. Le niveau intellectuel n'est pas un critère déterminant. Ce sont uniquement les enfants qui ont besoin d'un soutien très important (autisme sévère) qui sont en CLIS<sup>6</sup> (12%).

La politique inclusive se poursuit à l'âge adulte avec une offre d'emplois en milieu ordinaire pour la grande majorité des personnes et des emplois protégés ou des centres d'occupation de jour pour les personnes ayant besoin de plus de soutien.

GAUTENA intervient dans les écoles pour former le personnel et amener un soutien sur le terrain. Elle est responsable des CLIS et des foyers et centres de jours pour adultes. L'association offre un panel de services spécifiques aux personnes autistes et à leurs familles (diagnostic, suivi, accompagnement aux loisirs, séjours de vacances, solutions de répit, etc.).

---

6. Classe d'intégration scolaire: Classe spécialisée placée au sein d'une école ordinaire.

## STANDS ET DIVERS ÉVÈNEMENTS

- **Le 16 mai un stand d'information et de vente de pâtisseries** organisé par une membre de l'association s'est tenu devant la Migros de Chêne-Bourg et a permis de récolter des fonds pour nos projets .
- **Le 6 juin Autisme Genève était l'invitée de la fête de «Singapour SG50-Swiss Edition»** célébrant le cinquantième anniversaire de l'indépendance de la nation de Singapour. Le bénéfice de cet évènement organisé par le Temasek Club of Switzerland a été attribué de manière égale à Autisme Genève et à Autism Association, une association singapourienne.
- **Autisme Genève participe chaque année à l'organisation de la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme, qui a été marquée en 2015 de la façon suivante:**
  - Participation à la campagne mondiale Light it up Blue consistant à illuminer en bleu, la couleur de l'autisme, différents monuments et bâtiments (Jet d'eau de Genève, Hôtels de ville de Neuchâtel et Martigny, place de la Navigation à Lausanne, etc.).
  - Pavoisement de drapeaux portant le logo de la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme sur le pont du Mont-Blanc à Genève.
  - Projection à Lausanne d'un film documentaire sur l'insertion des personnes autistes dans le monde du travail, suivi d'une table ronde avec des personnes autistes, des représentants d'institutions cantonales et d'associations d'aide à l'insertion professionnelle et des employeurs.
  - Lancement de la bande dessinée «*Je suis autiste, quel job pour moi?*».
- **autisme suisse a fêté ses 40 ans** avec une série d'évènements durant l'année, dont un slow-up le **7 juillet** à la vallée de Joux. Les festivités de l'année ont été couronnées par une fête du jubilé le 12 septembre à Berne.

# COMPTES DE L'ASSOCIATION

## 1. Rapport de l'Organe de Révision, DRP Fiduciaire

### Rapport de l'Organe de Révision sur le contrôle restreint à l'assemblée Générale de l'association Autisme Genève, Genève

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlés les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe) de l'association Autisme Genève, Genève, pour l'exercice social clôturant le 31 décembre 2015.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité de l'association alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition concernant l'emploi du bénéfice ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Genève, le 9 février 2016



**DRP**  
FIDUCIAIRE

## 2. Bilan au 31 décembre 2015 et 2014

ACTIF (CHF)	31.12.2015	31.12.2014
<b>Actif circulant</b>		
Caisse	108,00	1'988,50
Banques	225'787,45	160'223,43
Débiteurs	32'020,00	44'230,00
Charges sociales	0,00	0,00
	<b>257'915,45</b>	<b>206'441,93</b>
<b>Actif immobilisé</b>		
Dépôt et cautions	150,00	150,00
Matériel informatique	0,00	0,00
	<b>150,00</b>	<b>150,00</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>258'065,45</b>	<b>206'591,93</b>

# COMPTES DE L'ASSOCIATION

## 2. Bilan au 31 décembre 2015 et 2014

PASSIF (CHF)	31.12.2015	31.12.2014
<b>Fonds étrangers</b>		
Autres dettes à court terme - Tiers	20'567,00	27'663,35
Salaires à payer	320,55	3'117,75
Charges sociales à payer	4'294,70	6'119,50
Compte de régularisation:		
- Produits reçus d'avance	59'175,00	0,00
- Charges à Payer	3'000,00	1'728,00
	62'175,00	1'728,00
	<b>87'357,25</b>	<b>38'628,60</b>
<b>Fonds propres</b>		
Capital initial	114,00	114,00
Réserve générale	5'133,71	5'133,71
Bénéfice au bilan:		
- Bénéfice <i>reporté</i>	162'715,62	150'567,10
- Bénéfice /Perte de l'exercice	2'744,87	12'148,52
	165'460,49	162'715,62
	<b>170'708,20</b>	<b>167'963,33</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>258'065,45</b>	<b>206'591,93</b>

## 3. Comptes de profits et pertes 2015 et 2014

PRODUITS (CHF)	2015	2014
<b>Produits d'exploitation</b>		
Dons	286'201,30	217'956,97
Cotisations - Membres - Ateliers	7'955,00	9'891,45
Recettes manifestations	5'728,01	12'385,70
Ventes marchandises	718,00	2'708,65
	<b>300'602,31</b>	<b>242'942,77</b>
<b>Produits financiers</b>		
Intérêts créanciers	0,40	25,35
	<b>0,40</b>	<b>25,35</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>300'602,71</b>	<b>242'968,12</b>

# COMPTES DE L'ASSOCIATION

## 3. Comptes de profits et pertes 2015 et 2014

CHARGES (CHF)	2015	2014
<b>Charges d'exploitation</b>		
Parascolaire	(53'474,30)	(19'817,40)
Services directs	(164'716,55)	(125'632,45)
Projet film & matinée 7.11.2015	(44'129,06)	(42'613,73)
Colloques divers	0,00	(14'043,80)
	<b>(262'319,91)</b>	<b>(202'107,38)</b>
<b>Charges administratives</b>		
Frais administratifs et de bureau	(9'412,60)	(5'678,85)
Honoraires Ethika Marketing Social	(19'440,00)	(19'488,75)
Honoraires comptabilité et révision	(6'000,00)	(1'801,00)
Cotisations	(80,00)	(464,00)
Amortissements	0,00	(560,00)
	<b>(34'932,60)</b>	<b>(27'992,60)</b>
<b>Charges financières</b>		
Frais bancaires	(605,33)	(719,62)
	<b>(605,33)</b>	<b>(719,62)</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>(297'857,84)</b>	<b>(230'819,60)</b>
<b>BÉNÉFICE DE L'EXERCICE</b>	<b>2'744,87</b>	<b>12'148,52</b>

## 4. Annexe au compte 2015

### Principe comptable

La tenue de la comptabilité, l'évaluation et la présentation des comptes annuels ont été établis conformément aux directives de la loi suisse, particulièrement le titre 32 du Code des Obligations et ces articles 957 à 963b.

### Indications, ventilations et explications pour des postes du bilan et du compte de profits et pertes:

Débiteurs	2015
Covance Central Laboratory	10'000,00
Fondation Gohner	20'000,00
Communes	1'800,00
Privés	220,00
	<b>32'020,00</b>

Produits reçus d'avance	2015
Fondation Privée	50'000,00
Teamco Foundation Schweiz	9'000,00
Privés	175,00
	<b>59'175,00</b>

### Le montant global provenant de la dissolution des réserves de remplacement et des réserves latentes supplémentaires dissoutes

Aucune réserve latente n'a été constituée ni dissoute.

### Nombre d'employés

Durant l'année 2015, l'association a salarié deux personnes.

### Participation directe ou indirecte

Aucune participation directe ou indirecte n'est détenue par l'association au 31 décembre 2015.

# COMPTES DE L'ASSOCIATION

## Dettes de leasing

Au 31 décembre 2015, la société n'a aucune dettes de leasing. Aucun leasing n'est arrivé à échéance durant l'année.

## Dettes envers les institutions de prévoyances professionnelles

Au 31 décembre 2015, la dette envers l'institution de prévoyance s'élève à CHF 624,00.

## Montant global des cautionnements, obligations de garantie et constitutions de gages en faveur de tiers

Au 31 décembre 2015, il n'y avait aucune sureté constituée en faveur de tiers.

## Montant global des actifs mis en gage ou cédés pour garantir des engagements de la société ainsi que des actifs sous réserve de propriété

Au 31 décembre 2015, il n'y avait aucune sureté constituée en faveur de tiers.

## 5. Proposition relative à l'emploi du résultat au bilan

Montant à disposition du Comité	2015	2014
Report de l'exercice précédent	162'715,62	150'567,10
Bénéfice / Perte de l'exercice	2'744,87	12'148,52
	<b>165'460,49</b>	<b>162'715,62</b>

Utilisation du résultat au bilan	2015	2014
Attribution à la réserve générale	0,00	0,00
Bénéfice / Perte de l'exercice	165'460,49	162'715,62
	<b>165'460,49</b>	<b>162'715,62</b>

## 6. Liste de Donateurs (en CHF)

	2015	2014
Fondation Johann et Luzia Grässli	5'000,00	0,00
Fondation Alfred et Eugénie Baur	20'000,00	10'000,00
Fondation Alta Mane	8'000,00	0,00
Fondation de Bienfaisance de la Banque Pictet	10'000,00	10'000,00
Teamco Foundation Schweiz	29'000,00	0,00
Teamco Foundation Schweiz - Part 2016	(9'000,00)	0,00
Union Bancaire Privée Genève (UBP)	1'000,00	1'000,00
Fondation Dora	15'000,00	15'000,00
Labor et Perfectio	2'000,00	0,00
Fonds Mécénat SIG Genève	15'000,00	0,00
Covance Central Laboratory	10'000,00	10'000,00
Fondation sociale et professionnelle Genève	5'000,00	0,00
W + Cie SA	5'000,00	0,00
Fondation Ernst Göhner	20'000,00	20'000,00
Personnel Covance	5'601,30	4'430,60
Fondation Meyrinoise du Casino	28'000,00	28'000,00
Fondation privée	100'000,00	0,00
Fondation privée - Part 2016	(50'000)	0,00
Loterie Suisse Romande	40'000,00	0,00
YBA Foundation Fribourg	10'000,00	0,00
Union des Cœurs	3'500,00	0,00
Temasek Club (Singapour)	2'500,00	0,00
Fédération des Coop Migros	2'000,00	0,00

# COMPTES DE L'ASSOCIATION

## 6. Liste de Donateurs (en CHF), suite

	2015	2014
Donateur privé	0,00	9'000,00
Genève Servette Hockey Club	0,00	12'000,00
Trafigura Beheer	0,00	10'000,00
Shoes Stora SA	0,00	1'975,00
Fondation Sandoz	0,00	10'000,00
Donateurs privés	0,00	25'551,37
Fondation Charles & Michelle Induni	0,00	5'000,00
Banque Cantonale de Genève (BCGE)	0,00	2'000,00
Fondation Gandur	0,00	44'000,00
Commune de Puplinge	300,00	0,00
Commune d'Anières	1'000,00	0,00
Ville de Lancy	1'000,00	0,00
Commune Collonge-Bellerive	800,00	0,00
Commune de Choulex	500,00	0,00
Commune d'Avusy	500,00	0,00
Commune de Russin	200,00	0,00
Commune de Meinier	300,00	0,00
Ville de Carouge	1'000,00	0,00
Commune de Bardonnex	1'500,00	0,00
Ville de Meyrin	1'500,00	0,00
<b>TOTAL DES DONS</b>	<b>286'201,30</b>	<b>217'956,97</b>

# REMERCIEMENTS À NOS PARTENAIRES

## Sur le plan du soutien économique à nos projets, nos partenaires en 2015 ont été:

- **Les communes genevoises:** La commune d'Anières, la commune d'Avusy, la commune de Bardonnex, la ville de Carouge, la commune de Choulex, la commune de Collonge-Bellerive, la ville de Lancy, la commune de Meinier, la ville de Meyrin, la commune de Puplinge, la commune de Russin.
- **La Ville de Genève** par la mise à disposition de l'aula de l'école Liotard et la commune de Genthod par la mise à disposition d'un local et d'une salle de gymnastique.
- **Les donateurs privés:** La Fédération des entreprises genevoises, Fondation Alta Mane, la Fondation de Bienfaisance de la Banque Pictet et Cie, la Fondation Alfred et Eugénie Baur, la Fondation Dora, la Fondation Gandur pour la Jeunesse, la Fondation Gloriamundi, la Fondation Ernst Göhner, la Fondation Johann et Luzia Grässli, la Fondation Lord Michelham of Hellingly, la Fondation Meyrinnoise du Casino, une Fondation privée genevoise, la Fondation Teamco Suisse, Labor et Perfectio, la Loterie Romande, le Pour-cent Culturel Migros, les Services Industriels de Genève, le Temasek Club (Singapour), l'Union Bancaire Privée (UBP), l'Union des Cœurs, W & Cie SA, YBA Foundation.
- **L'entreprise Covance qui soutient activement Autisme Genève depuis 2012**
  - Par un don annuel de CHF 10'000
  - Par des récoltes de fonds menées tout au long de l'année par ses employés
  - Par l'engagement bénévole de certains de ses employés dans nos activités

# REMERCIEMENTS À NOS PARTENAIRES

## **Voici la liste des actions de soutien menées en 2015 par les employés de Covance en faveur de notre association:**

- Bénévolat au Centre de Loisirs pour enfants avec autisme
  - Diverses actions ayant permis de collecter de l'argent, dont la somme totale versée à l'association en 2015 est de CHF 5'601.30
  - Aide administrative
  - Bénévolat lors de la matinée débat-film-conférence du mois de novembre, pour l'accueil du public lors de l'ouverture et des pauses, la mise en place des stands et le rangement.
- Enfin, nos partenaires du cœur ont été les membres et les sympathisants de notre association, les bénévoles, ainsi que tous les donateurs privés, dont plusieurs familles et bénévoles de notre association ! Mille mercis à eux pour leur soutien, leur énergie et leur sens si précieux de l'engagement qui nous donne du courage au quotidien.



**autisme**  
GENÈVE

**AUTISME GENÈVE**  
Rue des Pavillons 4  
1205 Genève / Suisse  
Tél. 079 363 15 28  
info@autisme-ge.ch  
[www.autisme-ge.ch](http://www.autisme-ge.ch)

**BCGE** - 1211 Genève 2  
**IBAN:** CH0900 788 0000 5044 2699  
**BIC/SWIFT:** BCGEGHGX  
**CLEARING/CB:** 788  
**CCP:** 12-1-2